



Le Club des Archers du Gavot

est heureux de vous inviter à leur rencontre
débutant qui aura lieu le 19 mars 2022



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région agit pour le sport

Au gymnase Collège du pays de Gavot-Gremey, 701 RTE du Collège, 74500 Saint Paul en Chablais (parcours fléché) Coordonnées GPS : 46°22'3.12"N et 6°36'42.41"E

HORAIRE	Samedi après midi
Ouverture du Greffe	13H00
Entraînement à distance sur cibles	13H30
Début du concours	14H00

Concours ouvert à tous les archers jeunes et adultes, n'ayant jamais participé à un concours qualificatif aux championnats de France.

- 2 séries de 7 volées de 3 flèches

- 2 minutes par volée, rythme AB/CD selon le nombre d'inscrits L'échauffement se fait à la distance de tir sur blason.

Utilisation du règlement du CD74 pour les rencontres débutantes.

ARBITRES : Thierry Jallon, Hugues Dupuich

Blasons – Distance de tir

Catégories	Blasons	Distances de tir
Poussins	A1 et A2 80	10 m
Benjamins	A1 et A2 80	15 m
Minimes	A1 et A2 80	15 m
Cadets	A1 et A2 60	15 m
Juniors/Adultes	A1 60 / A2 40	15 m
Poules	A1 60 /A2 T40	15 m

Voici le lien vers le règlement des rencontres débutant:

<https://drive.google.com/file/d/0B52PA-RQQ-JLU2J0U3U2WkZ6N1k/view>

INSCRIPTIONS

Toutes Catégories : 7 euros

Licence FFTA obligatoire.

Buvette sur place : si elle est autorisée par les mesures sanitaires du moment. La compétition se fera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur le jour du concours, des adaptations seront possibles selon l'évolution de la situation et des protocoles.

Contrôle du Pass Sanitaire à l'entrée de la salle.

Les inscriptions sont à envoyer au plus tard le **17 mars 2022** a cette adresse mail:

concours.gavot@gmail.com